



DÉLIBÉRATION
N°2022-45

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15 Présents ou Représentés : 15 Votants : 15	Le 15 décembre 2022 à dix-neuf heures trente, Le Conseil Municipal de Chaumont-sur-Tharonne, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. Laurent AUGER, Maire. Convocation adressée le 12 décembre 2022
Etaient présents : AUGER Laurent, VALTER Francis, PICOT Rose Marie, PAUL Patrice, MUNIER Laetitia ROUILLON Brigitte, MERVEN Patrick, ROUILLON Thierry, CUVILLIER Alexis, CUVILLIER Emilie, DELETANG Alain, SIMONNET Claire, VERVIALLE Yves, DUPAS Martine, FOURAGE Sandra	
Brigitte ROUILLON a été désignée comme secrétaire de séance	

OBJET	TARIFS LOCATION « SALLE DES ASSOCIATIONS » 2023
--------------	--

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, FIXE les tarifs de location de la salle des associations ainsi qu'il suit à compter du 1^{er} janvier 2023 :

✓ Chaumontais Week-end 115 €

Hors commune Week-end 220 €

✓ Activités privées

Demi-journée 20 €

Journée 40 €

Ménage

Si salle non remise en état : 100 €

Caution

Dépôt d'une caution de 500 €, remboursable après la location si aucun dégât n'est constaté.

Secrétaire de séance

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le

Pour copie conforme
Le Maire

Laurent AUGER

